

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 décembre 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Même ordre du jour pour les 11 et 12 décembre 2012

Mercredi 12 décembre : séance sans fin si nécessaire

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts			
	3.	(12_HQU_DEC) Heure des questions du mois de décembre 2012, à 14 heures	GC		
	4.	(12_INT_077) Interpellation Jean-Marc Chollet et consorts - Le vétérinaire cantonal est-il plus frileux que la SVPA ? (Pas de développement)			
	5.	(12_INT_078) Interpellation Jean-Marc Chollet et consorts - Fermeture du guichet de la gare de Moudon, le Conseil d'Etat regardera-t-il passer les trains sans réagir ? (Développement)			
	6.	(12_INI_001) Initiative Jacques Haldy et consorts pour permettre aux communes de garantir leurs créances LPEP par une hypothèque légale (art. 74 al. 1 LPEP) (Développement et demande de prise en considération immédiate)	DSE, DINT		
	7.	(12_INT_079) Interpellation Marc Oran et consorts - Les médecins spécialistes ne sont-ils pas aussi qualifiés que les généralistes ? (Développement)			
	8.	(12_MOT_016) Motion Alexis Bally et consorts concernant la collecte sélective des déchets dans les grands centres commerciaux (Développement et demande de renvoi en comm. avec au moins 20 signatures)			
	9.	(GC 043) Election complémentaire d'un juge à 100% pour la législature 2013-2017	GC	Ansermet J.	
	10.	(GC 042) Rapport d'activité 2012 de la commission interparlementaire de contrôle sur l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais	GC	Vuillemin P.	

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	11.	(1) Exposé des motifs et projets de décrets accordant au Conseil d'Etat - un crédit d'ouvrage de CHF 11'950'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique et des mises en conformité partielles du complexe de bâtiments du Centre Laboratoire à Epalinges (CLE) et - un crédit d'ouvrage de CHF 8'000'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Ecole romande d'arts et communication (ERACOM), à Lausanne et - un crédit d'ouvrage de CHF 9'120'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Ecole Professionnelle de la Société industrielle et commerciale (EPSIC), à Lausanne et - un crédit d'ouvrage de CHF 1'810'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment de la Maison d'arrêt et de préventive de Bois-Mermet, à Lausanne et - un crédit d'ouvrage de CHF 1'166'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment de la Prison la Tuilière, à Lonay et - un crédit d'ouvrage de CHF 2'117'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Prison de l'Etablissement de la plaine de l'Orbe (EPO), à Orbe et - un crédit d'ouvrage de CHF 1'337'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Colonie de l'Etablissement de la plaine de l'Orbe (EPO), à Orbe et - un crédit d'ouvrage de CHF 1'680'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Maison d'arrêt et de préventive de l'Etablissement de la plaine de l'Orbe (MAP La Croisée), à Orbe (1er débat)	DFIRE.	Debluë F.	
	12.	(488) Exposé des motifs et projet de lois modifiant - la loi du 20 septembre 2005 sur les finances (LFin) - la loi du 27 avril 2010 sur l'assainissement financier au sens de l'article 165 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (LAFin) (2ème débat)	DFIRE.	Buffat M.	
	13.	(GC 024) Réponse du Conseil d'Etat aux observations de la commission des finances - Comptes 2011	DFIRE.	Grognuz F.	

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	14.	(14) Exposé des motifs et projets de budgets (EMPD N° 2) - des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2013 - d'investissement pour l'année 2013 et EMPLs - modifiant la loi du 04.07.2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) - modifiant la loi du 05.12.1978 sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public (LPFES) - modifiant la loi du 23.11.2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) - modifiant la loi d'application du 23.09.2008 de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur des prestations cantonales en faveur de la famille (LVLAfam), la loi du 26.05.1965 sur l'organisation de la Caisse cantonale de compensation (LOCC), la loi du 23.11.2010 sur les prestations cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) et EMPDs - fixant le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat de Vaud pour l'exercice 2013 - fixant, pour l'exercice 2013, les montants maximaux autorisés des engagements de l'Etat par voie de prêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements conformément à la loi du 12.06.2007 sur l'appui au développement économique (LADE) - fixant, pour l'exercice 2013, le montant maximum des garanties que le Conseil d'Etat peut octroyer au nom de l'Etat pour les emprunts contractés par des établissements sanitaires privés reconnus d'intérêt public afin de financer leurs investissements - accordant une subvention à l'Institut des hautes études en administration publique - accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 13'180'000 destiné à financer l'acquisition de la parcelle comprenant le bâtiment de la Fondation IDHEAP sur le site des Hautes écoles à Chavannes-près-Renens, en vue de la reprise des activités de ladite Fondation par l'Université de Lausanne et Rapport du CE sur les postulats B. Bétraux, E. Bonjour, J.-J. Truffer(2ème débat)	DFIRE.	Grognuz F.	
	15.	(GC 032) Réponse du Conseil d'Etat aux observations de la Commission de gestion (année 2011) pour seconde réponse	CHAN	Schwaar V.	
	16.	(12_MOT_015) Motion François Brélaz - Soutenons l'économie vaudoise, autorisons les commerces à ouvrir les deux dimanches précédant Noël ! (Développement et demande de prise en considération immédiate)			

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	17.	(483) Exposé des motifs et projet de loi sur l'éducation physique et le sport et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur - la motion Pierre Volet et consorts pour un soutien important aux infrastructures sportives en général et tout particulièrement à l'aide à la construction de piscines dans le canton (08_MOT_048); - sur le postulat Philippe Ducommun et consorts concernant l'enseignement de la natation pour tous (09_POS_114) (Suite des débats)(1er débat)	DECS	Favez J.M.	
	18.	(11_MOT_157) Motion Pascale Manzini et consorts introduisant plus de pragmatisme dans la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA)	DECS	Courdesse R.	
	19.	(11_INT_559) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel et consorts - L'application des accords de Dublin en matière de migration : un danger pour les personnes malades, une négation du droit d'asile !	DECS		
	20.	(12_PET_002) Pétition en faveur de la famille Sardaryan	DECS	Hurni V.	
	21.	(11_INT_568) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Requérants d'asile en Suisse et vacanciers l'espace d'un été dans leur pays d'origine ?	DECS		
	22.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DECS		
	23.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DECS		
	24.	(11_INT_591) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Miéville - Où disparaissent les requérants déboutés ?	DECS		
	25.	(11_INT_592) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun - Requérants d'asile à Pully, a-t-on étudié l'impact d'un accueil au centre-ville ?	DECS		
	26.	(11_INT_586) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Baehler Bech - Regroupement familial : les normes légales sont-elles respectées ?	DECS		

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	27.	(11_INT_605) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts - Une famille d'origine tamoule, victime de racisme, ne doit pas être renvoyée vers la Grèce !	DECS		
	28.	(11_INT_628) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Centre de formation des requérants d'asile au Mont-sur-Lausanne : les résidents du nouveau quartier de Montjoie passent de la joie aux larmes !	DECS.		
	29.	(11_INT_642) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz - Fêtes cantonales vaudoises, ouverture des cultures oui, mais mélange des vins non.	DECS.		
	30.	(11_INT_645) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas RoCHAT au nom du groupe socialiste concernant la restructuration de PostLogistics SA, suite et fin du démantèlement de la Poste suisse?	DECS.		
	31.	(11_PET_086) Pétition concernant une plainte civile déposée contre la Banque cantonales vaudoise	DECS	Haury J.A.	
	32.	(RI10_MOT_100) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur : - la motion Rey-Marion au sujet des Solarium self-service : Attention danger ! (10_MOT_100) et - le postulat Montangero concernant l'interdiction de vente de tabac aux mineurs - pour un véritable plan d'action qui permette l'application des sanctions en plus des mesures de prévention(10_POS_197)	DECS		
	33.	(RI 11_POS_236) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Yves Ferrari et consorts - Une restauration à base d'aliments locaux et de saison - un tout premier pas alimentaire vers la société à 2'000 W	DECS.		
	34.	(11_POS_306) Postulat Alessandra Silauri et consorts - Quelle stratégie pour sauvegarder les murs en pierres sèches et le vignoble en terrasses vaudois	DECS	Jungclaus Delarze S.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 décembre 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	35.	(11_POS_307) Postulat Alette Rey-Marion et consorts - Biodiversité ! Les abeilles en sont aussi les garantes !	DECS, DSE	Jungclaus Delarze S.	

Secrétariat général du Grand Conseil